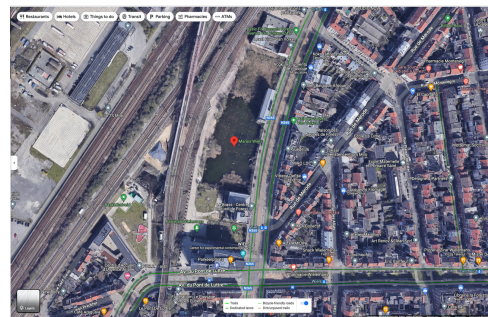


MARAIS WIELS MOERAS



OU ?

Le Marais Wiels se situe à Forest à moins de 2 km de la gare du Midi, bien caché entre une avenue et un talus de chemin de fer. On y accède par le 364 avenue Van Volxem, entre le WIELS et le Brass, 2 institutions culturelles installées dans des bâtiments classés, témoignages de la brasserie Wielemans Ceuppens qui occupa le site durant un siècle. Un troisième bâtiment, nommé le Métropole, se trouve amarré, les caves dans l'eau, dans cet étang né accidentellement suite à des travaux de fondations pour la construction de bureaux en 2007. Suivis d'un abandon, ces travaux ont permis à la puissance hydraulique (nappe phréatique) de s'allier aux éléments et à la biodiversité pour créer un écosystème aquatique naturel aujourd'hui en équilibre et vaste de près de 9000 m². Propriété de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 2021, il est aujourd'hui menacé par divers développements immobiliers (constructions de 80 appartements, d'extensions de 2 bâtiments, aménagement d'un « parc infrastructurel » et d'une piste RER cycliste).

QUI ?

Depuis 2015, un collectif informel se bat pour sauvegarder ce plan d'eau qui n'est pas reconnu comme tel ni dans l'atlas du réseau hydrographique, ni dans le Plan Régional d'Aménagement du Sol bruxellois.

L'asbl Marais Wiels Moeras a par ailleurs été créée.

QUOI ?

La carte d'évaluation biologique (CEB) de Bruxelles Environnement range la valeur biologique du périmètre du « Marais Wiels » dans la « catégorie A - Très haute valeur biologique », c'est-à-dire l'indice de valeur biologique le plus élevé. Dans cette zone du sud-ouest de Bruxelles, le périmètre du Marais Wiels est une des seules zones à bénéficier de l'indice de qualité biologique le plus élevé.

La préservation du site, et en particulier de l'intégralité du plan d'eau, serait d'autant plus légitime qu'il se situe non seulement dans la ZIR n° 7, mais également en Zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE) ainsi que le long d'un espace structurant au PRAS. Il est en outre situé dans le périmètre de verdoisement du Plan régional de développement durable (PRDD) et à proximité directe de zones de liaison du réseau écologique bruxellois.

COMMENT ?

Visites guidées historiques et nature pour écoles ou adultes, séances de nettoyage (« Crade Party »), entretien de la roselière avec Natagora, relais des combats et des avancements auprès des citoyens (groupe Facebook et Café Marais), expositions, collaboration avec des écoles d'art, participation aux journées bruxelloises de l'eau, ... les activités citoyennes sont nombreuses pour défendre ce site menacé. Ajoutons qu'autour de ce Marais Wiels, s'est construit un récit féérique.

POURQUOI ?

Le site se trouve au cœur d'une « zone de carence en espaces verts » sur la carte des zones de carence en espaces verts réalisée par Bruxelles Environnement. Cette carence deviendrait d'autant plus importante dans l'hypothèse où seraient construits, non seulement 80 appartements sur le site du Marais Wiels, mais par ailleurs, comme visé dans le Master Plan, des logements avenue Van Volxem dans les parcelles jouxtant celui-ci ainsi qu'à proximité de la gare du Midi. 60 logements sociaux sans jardin sont actuellement en construction non loin de là dans le bâtiment Diamant Boart. Enfin, le quartier est déjà très densément peuplé, situé en zone inondable. Il a besoin du Marais comme zone tampon pour absorber les surplus de précipitations, comme îlot de fraîcheur en cas de canicule, et comme espace convivial de détente. Personne ne nie la crise du logement abordable, mais amputer le quartier de la moitié du marais, pour construire des logements vendus à la classe moyenne, ne la résoudra certainement pas.